



Soutien de la Fédération FO-SPSS aux personnels de l'hôpital de Riom

La Fédération FO-SPSS apporte son soutien plein et entier aux personnels des établissements périphériques placés en direction commune avec le CHU de Clermont-Ferrand – notamment les hôpitaux de Billom, Riom et Issoire – qui subissent de plein fouet les effets délétères de la politique GHT.

Aujourd’hui, la situation la plus préoccupante touche l’hôpital de Riom. Pourtant, en janvier 2024, malgré l’inauguration du service des urgences modernisé, Force Ouvrière alertait clairement sur les risques liés au développement incontrôlé de la biologie délocalisée. Malheureusement, ces craintes se sont avérées fondées : dès mai 2024, la direction du CHU annonçait la fermeture de l’antenne du laboratoire de Riom, sans considération pour les agents, plongés dans une incertitude professionnelle génératrice de risques psychosociaux.

Ce n’est que grâce à la mobilisation en intersyndicale FO-CGT et au soutien massif des personnels que la direction s’est retrouvée dans l’obligation de proposer, tardivement, des mutations et des reclassements.

Cette fermeture a profondément désorganisé l’établissement et retardé les examens biologiques, fragilisant l’attractivité médicale.

Depuis 2025, la situation s’est dramatiquement aggravée avec l’effondrement progressif du service de cardiologie. Face à cette situation, le CHU de Clermont-Ferrand a mis en place un dispositif d’urgence : fermeture temporaire de l’Unité de Soins Continus (USC), présence partielle de cardiologues à Riom, avis téléphoniques spécialisés, protocoles urgences-cardiologie et astreintes.

Mais cette organisation reste extrêmement fragile et largement insuffisante, reposant principalement sur des docteurs juniors envoyés cinq demi-journées par semaine.

Lors du conseil de surveillance extraordinaire réuni début décembre, la direction a reconnu que la réouverture de l’USC ne pourrait intervenir avant 2026, et seulement dans le cadre d’un projet partagé avec le CHU, faute de cardiologues titulaires disponibles. La cardiologie de Riom se retrouve ainsi affaiblie, dépendante et privée de son unité de soins continus, qui accueillait près de 580 patients par an.

Pour tous ces motifs, la Fédération FO-SPSS, en soutien au syndicat FO de l’hôpital de Riom, exprime sa très vive inquiétude pour l’offre de soins du territoire. Les besoins sont majeurs, et les réponses proposées demeurent insuffisantes, instables et incompatibles avec le maintien et le développement des activités médicales.

Par ailleurs, FO condamne et s’oppose à la décision scandaleuse de la direction locale de projeter une « année blanche » en matière de formation professionnelle, ce qui illustre encore la dégradation des conditions de travail.

Fédération des Personnels
des Services Publics et
des Services de Santé
Force Ouvrière

www.fo-publics-sante.org
fo.sante-sociaux@fosps.com
fo.territoriaux@fosps.com

Tél. : 01 44 01 06 00

153 - 155 rue de Rome
75017 PARIS



Au vu de la gravité de la situation, la Fédération FO-SPSS demande officiellement une réunion urgente avec le Ministre de la Santé, afin d'obtenir des garanties fermes concernant l'avenir du service de cardiologie, la réouverture de l'USC, et la sécurisation des moyens médicaux du territoire.

La Fédération FO-SPSS soutient les personnels mobilisés, les actions engagées par FO et l'intersyndicale, et demande à l'ARS et au CHU de Clermont-Ferrand de garantir de manière durable :

- Le maintien de l'intégrité des activités du Centre hospitalier de Riom ;
- Des moyens médicaux et paramédicaux pérennes ;
- Une organisation sécurisée, conforme aux besoins de la population ;
- Le respect des agents, de leurs missions et de leurs droits, notamment en termes d'accès à la formation ;
- Des engagements écrits et datés pour la réouverture de l'USC et la stabilisation de l'équipe médicale.

La population du territoire a droit à un service public hospitalier de proximité, complet, de qualité et sécurisé. La Fédération FO-SPSS soutiendra le syndicat FO de Riom et les personnels jusqu'à l'obtention de garanties concrètes et durables.

Le Secrétariat Fédéral

Paris, le 9 décembre 2025

Fédération des Personnels
des Services Publics et des
Services de Santé Force
Ouvrière

www.fo-publics-sante.org
fo.sante-sociaux@fospss.com
fo.territoriaux@fospss.com

Tél. : 01 44 01 06 00

153 - 155 rue de Rome
75017 PARIS